

L'ennemi politique selon Julien Freund : sens et importance

SORO Nanga Jean
Doctorant en philosophie
Université Alassane Ouattara

Introduction

La notion d'ennemi politique suscite une levée de boucliers chez les tenants de la paix comme état dépourvu de conflits. Pour ces derniers, l'ennemi n'a plus de raison d'être dans des sociétés civilisées ; il peut, au pire des cas, y exister des adversaires ou des opposants politiques. Admettre l'existence de l'ennemi politique, c'est cautionner l'instabilité chronique au sein des sociétés humaines, appelées à s'épanouir, en dehors de toute inimitié.

Freund est d'un tout autre avis. L'ennemi politique n'est pas un leurre, son existence ne peut être sujette au doute. Il est un invariant de l'évolution des sociétés humaines et de la politique. Sa présence est primordiale pour l'activité politique ; en son absence, elle perd toute signification.

Cette conception de Freund qui prend le contre-pied de celle des partisans de la paix dépourvue de conflits, mérite d'être approfondie si l'on veut cerner pleinement le sens et l'importance que ce dernier accorde à l'ennemi politique. D'où l'interrogation déterminante : Que faut-il entendre par ennemi politique chez Julien Freund ? Et à cette question, la réponse de Freund est sans équivoque. Elle se donne sous le couvert de la conflictualité politique avec autrui. Elle présente l'ennemi politique comme l'autre avec lequel un rapport conflictuel, de nature politique, est entretenu, sans réelles possibilités de se départir de sa présence.

Le présent article vise à étayer cette réponse freudienne. Et l'atteinte de cet objectif passe par l'examen des questions subsidiaires suivantes : Comment Freund appréhende-t-il l'ennemi politique ? Pourquoi rejette-t-il les théories négatrices de l'ennemi ? Et quelle est l'importance de l'ennemi pour l'activité politique ? Autrement dit, il s'agira, dans une allure à la fois explicative et démonstrative, d'examiner le sens freudien du concept d'ennemi politique, le rejet des théories négatrices de l'ennemi politique, et la nécessité de l'ennemi pour l'activité politique.

1. Le sens freudien du concept d'ennemi politique

Donner sens à la notion d'ennemi politique, requiert, de prime abord, une précision de ce que ce dernier n'est pas. L'ennemi politique, ce n'est pas l'ennemi personnel. L'ennemi personnel est un individu détestant un autre pour des motifs n'excédant pas sa personne et cherchant à porter atteinte à ses intérêts. L'ennemi politique est plus que cela, à cause de son aspect politique qui transcende le particulier. Carl Schmitt, penseur allemand, inspirateur de la théorie de l'ennemi politique de Freund, est de cet avis : l'ennemi politique, « ce n'est pas (í) le rival personnel, privé, que l'on hait et pour qui on ressent de l'antipathie »¹ ; ce n'est pas l'individu en tant que « monade »², pour emprunter un terme leibnizien, car, « un particulier n'a pas d'ennemis politiques »³, mais uniquement des ennemis personnels.

L'ennemi politique, ce n'est pas non plus le brigand. Certes, au moment où ce dernier nous agresse, nous sommes en état d'innocuité, mais le brigand ne cherche que son profit personnel sans autre finalité. Il cherche à nous prendre, par intimidation et effroi, tout ce qui a une valeur marchande. Comme le souligne Freund, « le brigand tue pour son intérêt personnel, l'ennemi politique pour sauvegarder l'existence de sa collectivité qui est le bien commun de tous ceux qui y vivent »⁴. La différence entre le brigand et l'ennemi politique se trouve ainsi dans les finalités de leurs actions.

Si l'ennemi politique n'est ni l'ennemi personnel, celui qu'on abhorre pour des raisons liées à sa personne, pour le tort qu'il nous a causé ; ni le brigand qui attend, avec menaces et brutalité, à nos biens ou à notre vie, qui est-il donc ? La question mérite élucidation.

Sensible à cette nécessité de l'élucider, Carl Schmitt qui s'y intéresse particulièrement donne la réponse suivante :

Il se trouve simplement qu'il est l'autre, l'étranger, et il suffit, pour définir sa nature, qu'il soit, dans son existence même et en un sens particulièrement fort, cet être autre, étranger et tel qu'à la limite des conflits avec lui soient possibles qui ne sauraient être résolus ni par un ensemble de normes générales établies à l'avance, ni par la sentence d'un tiers, réputé non concerné et impartial⁵.

L'ennemi politique, pour Carl Schmitt, c'est donc l'individu appartenant à un pays tiers avec qui le conflit est inéluctable.

¹ SCHMITT, Carl, *La notion de politique Théorie du partisan*, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992, p. 67.

² LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm, *Principe de la Nature et de la Grâce Monadologie et autres textes 1703-1716*, Paris, Garnier-Flammarion, 1996, p. 244.

³ SCHMITT, Carl, op. cit., p. 93.

⁴ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 492.

⁵ SCHMITT, Carl, op. cit., pp. 64-65.

Freund reprend cette définition de Schmitt, en évitant soigneusement de l'altérer. Sébastien De La Touanne a pu dire à ce propos que « Freund est, comme Schmitt, un théoricien de l'ennemi »⁶. À la question « qu'est-ce qu'un ennemi politique ? »⁷, Freund répond, en effet : « C'est autre que son combat non en tant qu'il est un individu ou une personne particulière, mais en tant qu'il appartient à une unité politique »⁸. Il en est de même de Spinoza pour qui « l'ennemi, ce nom s'applique à quiconque mène une vie si distincte de la nation en question, qu'il n'admet son autorité ni en qualité d'allié, ni en qualité de sujet »⁹.

Cette définition n'est pas inédite dans l'histoire de la pensée politique. Rousseau avait déjà une conception similaire, lorsqu'il affirmait dans son *Contrat social* que, « chaque État ne peut avoir pour ennemis que d'autres États et non pas des hommes, attendu qu'entre choses de diverses natures on ne peut fixer aucun vrai rapport »¹⁰.

Toutefois, si l'ennemi, c'est autre qu'on rencontre au cours d'un combat, l'innimitié politique n'est pas que guerrière¹¹.

L'innimitié guerrière n'est que la forme la plus concrètement sensible, la plus typique et la plus spectaculaire, parce qu'elle s'accompagne d'un déchaînement de la violence et d'une mise à mort directe. En réalité, une collectivité peut avoir des ennemis coriaces en dehors de toute guerre (í). L'ennemi peut prendre le visage de l'ennemi réel et concret de la guerre, celui de l'ennemi virtuel de la diplomatie ou celui de l'ennemi absolu de l'idéologie¹².

En outre, l'innimitié politique, chez Freund, n'est pas exclusivement orientée vers l'extérieur. Elle a aussi un aspect intérieur que Sébastien de la Touanne relève à travers le commentaire suivant :

L'ennemi doit s'entendre à la fois dans son sens intérieur et dans son sens extérieur. Nous pensons en général à l'ennemi extérieur parce que nous avons l'habitude de réfléchir à partir de l'État moderne dont l'une des caractéristiques est de viser la disparition de l'ennemi intérieur. (í) À l'encontre de cette conception, Freund définit l'innimitié politique comme une hostilité entre collectivités, celles-ci pouvant consister en des groupements internes ou partis, aussi bien qu'entre États. La réalité

⁶ LA TOUANNE, Sébastien De, *Julien Freund, penseur « machiavélien » du politique*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 156.

⁷ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 491.

⁸ Ibidem.

⁹ SPINOZA, Baruch, *Traité des autorités théologique et politique in ũ uvres complètes*, trad. Rolland Caillois, Madeleine Francès, Robert Misrahi, Paris, Gallimard, 1954, p. 836.

¹⁰ ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, GF, 1966, p. 47.

¹¹ Schmitt est de cet avis. La définition qu'il donne de l'ennemi politique comme « un ensemble d'individus groupés, affrontant un ensemble de même nature et engagé dans une lutte pour le moins virtuelle, c'est-à-dire effectivement possible » (SCHMITT, Carl, *La notion de politique Théorie du partisan*, trad. Marie-Louise Steinhäuser, Paris, Flammarion, 1992, p. 67.) laisse transparaître cette idée.

¹² FREUND, Julien, op. cit., p. 507.

de l'ennemi intérieur était heureusement plus courante avant la mise en place de l'État moderne¹³.

Ainsi, l'ennemi politique ne provient pas toujours de l'extérieur, il peut exister au sein des collectivités. C'est un aspect essentiel de la vie politique à ne pas sous-estimer. Mais cet impératif semble souvent échapper aux États africains. Se vautrant dans des euphémismes interminables d'adversaires, d'opposants ou de rebelles, ils sont incapables de passer de ces euphémismes à la réalité objective qui est celle de l'ennemi.

Pourtant, un rebelle n'est, en réalité, pas un ami, mais bien un ennemi politique intérieur, de même qu'un pays voisin hostile n'est pas un pays ami, mais un ennemi politique extérieur. Adopter, le sens freudien de l'ennemi politique, peut donc aider les pays africains à mieux appréhender leurs ennemis intérieurs et extérieurs. Il y va de leur existence ; car, comme le rappelle Freund, « se tromper sur son ennemi par étourderie idéologique, par peur ou par refus de le reconnaître (í) c'est, pour un État, s'exposer à voir son existence mise tôt ou tard en péril. Un ennemi non reconnu est toujours plus dangereux qu'un ennemi reconnu »¹⁴.

En somme, pour Freund, l'ennemi politique, ce n'est ni l'ennemi personnelle, ni le brigand qui en veut à notre intégrité. C'est plutôt la collectivité avec laquelle notre collectivité est en conflit ; c'est l'autre, l'individu appartenant à cette collectivité et avec lequel nous sommes en rapport d'opposition par le biais de nos collectivités respectives. Le sens de l'ennemi politique ainsi déterminé, Freund se livre à une réfutation des théories de la négation de l'ennemi afin de montrer l'importance de l'ennemi pour l'activité politique.

2. Le rejet des théories négatrices de l'ennemi politique

Freund distingue trois théories niant l'ennemi politique. Il s'agit du christianisme, du libéralisme et du communisme. Le rejet qu'il formule à leur égard est global. Il leur reproche d'être des moteurs d'animosité politique qui « suscitent indéfiniment l'ennemi dans la mesure où précisément elles veulent être seules "vraies", ce qui veut dire politiquement exclusives par négation des autres »¹⁵. Il leur reproche de prétendre détenir, à elles seules, la vérité de l'animosité politique qui est qu'il n'y a point d'ennemis politiques. Car une telle conception

¹³ LA TOUANNE, Sébastien De, *Julien Freund, penseur « machiavélien » du politique*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 161.

¹⁴ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, pp. 496-497.

¹⁵ Idem, p. 480.

entretient de sérieuses frictions avec les théories inverses ; ce qui a pour corollaire la consolidation de l'animosité politique.

Par ailleurs, convaincues que l'humanité, dans une sorte d'eschatologie heureuse, se réconciliera avec elle-même et mettra fin aux conflits, ces théories nient « l'ennemi au nom d'une philosophie de l'histoire et de l'humanité future et au mépris de l'expérience et de l'histoire »¹⁶. Dit autrement, elles ferment les yeux sur la réalité au nom de ce qui n'existe pas encore ou qui est appelé à l'être, alors que rien ne confirme l'hypothèse selon laquelle, un jour, les hommes arriveront à se départir des conflits pour vivre en harmonie. Freund interroge alors à bon escient : « À quoi bon polémiquer avec ce genre de constructions et de fiction ? »¹⁷.

Freund reste convaincu que, l'idée d'une politique sans ennemi est contraire à la politique. Deux raisons motivent son point de vue : la première, c'est que nier l'ennemi, suppose une ignorance délibérée des réalités propres à toute politique telles que, la guerre, la violence, la peur et « toutes les différences qui séparent les hommes : dissemblances raciales, religieuses, culturelles, économiques et autres »¹⁸, causes de conflit sans cesse renouvelés.

La seconde, c'est que les théories négatrices de l'ennemi accordent, dans l'action politique, le primat à la raison au détriment de la volonté. Or la politique est, pour Freund, essentiellement une affaire de volonté. Il expose cette idée en ces termes :

Du fait que ces théories sont des anticipations purement intellectuelles d'un avenir imprévisible, elles accordent logiquement la primauté à la raison (faculté de l'universel) sur la volonté (faculté du particulier). Il en résulte qu'elles sont portées à escamoter un aspect capital du politique, à savoir que celui-ci est essentiellement, quoique non exclusivement, un phénomène de volonté comme toutes les manifestations de l'autorité et de l'opinion¹⁹.

Freund reste bien lucide face à cette attitude accordant le primat à la raison et soutient que « il ne suffit pas d'avoir raison ou d'agir rationnellement ou raisonnablement pour exorciser l'ennemi ; celui-ci s'impose à nous de par sa propre volonté, sans que nous l'ayons choisi ni même voulu »²⁰. En cela, il rejoint Platon qui, déjà, pensait que « c'est celui

¹⁶ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 480.

¹⁷ Ibidem.

¹⁸ Idem, p. 482.

¹⁹ Idem, p. 483.

²⁰ Ibidem.

qui déteste qui est l'ennemi de celui qui est détesté »²¹. En d'autres termes, nous ne désignons pas l'ennemi, c'est l'inverse qui se produit.

En ce sens, l'anecdote que raconte Pierre-André Taguieff à propos de Freund et de Jean Hyppolite²², est riche d'enseignements. Lors de la soutenance de thèse de Freund, le 26 juin 1965, note Taguieff,

Freund eu un dialogue avec Jean Hyppolite (í). S'adressant au candidat, Hyppolite lui lança : "Reste la catégorie de l'ami-ennemi définissant la politique. Si vous avez raison, il ne me reste plus qu'à cultiver mon jardin". À quoi Freund répliqua : "Écoutez, monsieur Hyppolite, (í) vous pensez que c'est vous qui désignez l'ennemi, comme tous les pacifistes (í). Or c'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitié. Du moment qu'il veut que vous soyez l'ennemi, vous l'êtes. Et il vous empêchera même de cultiver votre jardin"²³.

Freund poursuit sur cette lancée critique en indiquant l'élément principal qui fait la grande faiblesse des doctrines de la politique sans ennemi : « Elles ne sont que des affirmations gratuites, indifférentes à leurs propres présuppositions et conséquences »²⁴. Et pour cause, à partir de quels faits, le communisme, par exemple, peut-il proclamer que « les contradictions [qui animent les sociétés humaines] se résoudront un jour par une dialectique pacifique »²⁵. « D'où tire-t-on ce savoir et cette certitude ? »²⁶, interroge Freund. Certainement de l'espérance en un avenir résolument meilleur que le présent. Une telle espérance, pour Freund, n'a aucune certitude d'atteindre l'objet de son désir.

De plus, pense Freund, « il est faux de croire que l'ennemi appartient à l'âge barbare de l'humanité et que le développement de la civilisation se caractérisera par la substitution de la paix à la guerre »²⁷, comme le soutiennent ces théories. L'histoire ne fait que contredire cette idée. Aucune époque n'est exempte de conflits. D'ailleurs, ces derniers ont tendance à s'amplifier sous l'effet du développement civilisationnel. Les deux guerres mondiales et leur corollaire de dizaines de millions de morts en témoignent amèrement.

En outre, si ces théories prônent une négation de l'ennemi, ce ne peut être que sur le plan théorique. Car, en présence de ce dernier, on ne peut objectivement continuer à se voiler

²¹ PLATON, *Lysis*, 213b, in *PLATON : ũuvres complètes*, trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

²² Hyppolite renonça d'encadrer la thèse de Freund parce qu'il y affirmait qu'il n'y a pas de politique sans ennemi ; affirmation qu'Hyppolite trouvait insupportable en tant qu'hégélien et pacifiste.

²³ TAGUIEFF, Pierre-André, *Julien Freund. Au cōur du politique*, Paris, La Table Ronde, 2008, pp. 99-100.

²⁴ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 483.

²⁵ Ibidem.

²⁶ Ibidem.

²⁷ Idem, p. 484.

la face ; ce qui amène Freund à l'assertion : « Sans doute le christianisme, le libéralisme et le communisme préconisent la neutralisation et même la négation du politique et de l'ennemi, mais uniquement au niveau du projet, non à celui des moyens et de l'activité concrète »²⁸. Aussi, lorsque le christianisme soutient qu'il faut aimer ses ennemis, il ne s'agit pas d'eux tous, rappelle Carl Schmitt. C'est l'ennemi *inimicus*, ennemi personnel, qui doit être aimé et non l'ennemi *hostis*, c'est-à-dire l'ennemi politique²⁹.

Au terme de sa critique, Freund conçoit qu'il est vain d'espérer la fin de l'animosité politique ; parce que celle-ci est inséparable de la coexistence des États ou des groupements politiques. « La conflictualité est inhérente, consubstantielle à toute société, au même titre que la violence ou la bienveillance »³⁰, et du fait de la diversité des États, il existera toujours des ennemis politiques. De là, « il est vain de prononcer l'abrogation de l'ennemi tant qu'il subsiste plusieurs États indépendants »³¹, observe-t-il.

Vouloir, à tout prix, nier l'ennemi, c'est faire de lui un être infâme contre lequel tout serait permis. Freund qualifie cette attitude de cynisme par opposition à l'attitude qui admet l'ennemi politique :

Le véritable cynisme se cache derrière la plupart des idéologies qui prétendent construire une société sans ennemi, car, par un curieux retour des choses, elles finissent par caricaturer le concept d'ennemi et par dégrader la personne en un criminel contre lequel il est permis d'utiliser n'importe quel moyen³².

La négation de l'ennemi entraîne toujours son annihilation au cours de la guerre ; ce qui est de loin l'objectif de cette dernière. En effet, selon Freund, « du point de vue politique, la fin de la guerre n'est pas la disparition collective par extermination physique de l'ennemi, mais la ruine de sa puissance »³³. En fait, la guerre, à ses yeux, « perdrait toute signification si elle réduisait à néant l'objet de la conquête ou si elle considérait l'adversaire comme un être à exterminer après la victoire, donc après la guerre »³⁴.

En outre, pour Freund, « la non-reconnaissance de l'ennemi implique généralement l'intention terroriste, parce que la terreur cherche des justifications ailleurs que dans la

²⁸ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 486.

²⁹ SCHMITT, Carl, *La notion de politique Théorie du partisan*, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992, p. 67.

³⁰ FREUND, Julien, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983, p. 23.

³¹ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 489.

³² Idem, p. 492.

³³ Idem, p. 498.

³⁴ Ibidem.

puissance politique, à savoir dans une fin qui la transcenderait »³⁵. Et c'est ce qui fait dire à Pierre-André Taguieff que « la diabolisation de l'ennemi est le prix à payer par ceux qui méconnaissent l'opposition ami-ennemi. D'où les guerres d'extermination qui, visant des ennemis réduits à des incarnations du diable, sont conduites au nom de fins sublimes (paix perpétuelle, fraternité universelle, etc.) »³⁶. Freund est nostalgique du *Jus publicum europeum*, le droit des gens d'Europe qui déterminait autrefois les inimitiés en période de guerre. Comme le rappelle si bien André Glucksmann, « l'état de guerre, dans l'Europe classique, différenciait ami, ennemi et neutres, les non mobilisés et, par principe, les non mobilisables : femmes, enfants, vieillards, handicapés »³⁷. Cette distinction avait pour avantage d'identifier clairement l'ennemi politique et de le distinguer des autres personnes.

En définitive, nier l'ennemi n'est d'aucun secours quand ce dernier manifeste son hostilité. Il faut lui faire face ; sinon, il emportera la collectivité dans son irritation. Les dirigeants africains, à l'instar de ceux des autres continents, gagneraient à reconnaître leurs ennemis politiques et à les traiter comme tels. Cela évitera au continent les affres des conflits à relent de terreurs inutiles.

Au terme de cette analyse, gardons en mémoire qu'au-delà de tout l'argumentaire tendant à la négation de l'ennemi politique, ce dernier reste une composante immuable de l'activité politique. Il ne sert à rien de le nier, à moins d'être mu par un désir vengeur et terroriste d'annihilation de l'ennemi vaincu. Les théories qui le font sont obligées, quand elles se retrouvent face à l'action, de le reconnaître malgré elles. L'ennemi est une réalité immuable. D'où son importance, aux yeux de Freund, pour la politique.

3. La nécessité de l'ennemi pour l'activité politique

La nécessité de l'ennemi pour la politique, ne fait aucun doute dans l'entendement de Freund. Il admet volontiers qu'il n'y a « point de politique sans ennemi réel ou virtuel »³⁸. C'est l'ennemi qui donne sens à la politique au sein des collectivités humaines ; son absence signifierait la fin de cette activité. Comment Freund explique-t-il cet état de fait qui, au premier abord, peut choquer les plus sensibles ?

³⁵ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 499.

³⁶ TAGUIEFF, Pierre-André, *Julien Freund. Au cœur du politique*, Paris, La Table Ronde, 2008, p. 54.

³⁷ GLUCKSMANN, André, « Les conflits d'après guerre froide » in [http://www.institut-strategie.fr/strat72_Glucksmann%20\(original\)tdm.html](http://www.institut-strategie.fr/strat72_Glucksmann%20(original)tdm.html), consulté le 21 mars 2015.

³⁸ FREUND, Julien, op. cit., p. 1.

L'ennemi est, selon Freund, une composante du présupposé ami-ennemi, l'un des trois présupposés qui conditionnent la politique. Dans la pensée politique de Freund, en effet, la vie humaine est régie par des essences, c'est-à-dire, des activités typiquement humaines communes indistinctement aux sociétés humaines. Il s'agit de « la politique, l'économie, la morale, la religion, la science et l'art »³⁹. Chacune de ces essences se caractérise par un ensemble de présupposés qui la conditionne et lui donne sens. La politique, par exemple, est régie par les relations commandement et obéissance, privé et public, et ami et ennemi.

La spécificité de ces présupposés, c'est qu'ils conditionnent l'existence des essences auxquelles ils sont rattachés. Sans eux, ces essences perdent tout fondement et s'annihilent. Dans cette perspective, l'ennemi, en tant que composante du présupposé ami-ennemi, le troisième présupposé du politique, conditionne ipso facto la politique. D'où l'affirmation de Freund : « Il n'y a de politique que là où il y a un ennemi réel ou virtuel »⁴⁰.

Si le présupposé de l'ami et de l'ennemi conditionne la politique de manière générale, spécifiquement, il commande « la politique extérieure »⁴¹ des collectivités. Autrement dit, ce présupposé est au cœur des relations diplomatiques, des alliances et de la paix tant extérieure qu'intérieure. Et on ne saurait, selon Freund, objectivement nier l'action de l'ennemi dans ces relations : les relations diplomatiques opposent des ennemis virtuels, les alliances sont nouées à l'encontre d'ennemis communs, et la paix sans ennemis est quasi-impossible. Analysons ces éléments en détail.

Freund définit la diplomatie comme « la voie ou règle qui essaie de régler les différends par des négociations, en général sur la base d'un compromis »⁴². Si l'idée d'entente par compromis est noble, elle n'exempte pas pour autant la diplomatie de l'animosité politique. Cette dernière y est présente mais sous forme virtuelle. Les ennemis ont seulement opté pour la négociation, une solution non-militaire de règlement de leurs différends.

La négociation elle-même n'est pas dépourvue d'oppressions. C'est un moyen commode d'imposer son point de vue, une autre manière d'acquiescer la victoire par des moyens non-militaires, une alternative à la guerre dans laquelle « pour n'être pas manifeste la violence est souvent présente clandestinement sous la forme de pressions, de menaces et de

³⁹ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 5.

⁴⁰ Idem, p. 448.

⁴¹ Idem, p. 94.

⁴² FREUND, Julien, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1965, p. 43.

peur savamment entretenue »⁴³. Et cela, Freund l'a bien cerné, lorsqu'il affirme que « la diplomatie et la négociation ont toujours été des moyens politiques de régler les différends politiques, voire même d'accroître la puissance d'une unité politique »⁴⁴.

En un mot, la négociation et la diplomatie ne font pas disparaître l'animosité politique, tout au plus, elles ne peuvent que l'atténuer. Néanmoins, pense Freund, si la négociation est bien menée, elle peut aboutir à des alliances nouées en vue de contrer de potentiels ennemis communs aux collectivités alliées.

L'alliance, admet Freund, est « la forme politiquement la plus typique ainsi que la plus courante et la plus significative de l'amitié entre les collectivités politiques »⁴⁵. Mais cette amitié étant rarement désintéressée, elle est plus, pour Freund,

une relation contractuelle, généralement consignée dans un pacte exprès, par laquelle deux ou plusieurs unités souveraines s'engagent réciproquement à se prêter assistance en vue d'augmenter leur puissance respective et collective contre un ennemi commun et le combattre éventuellement ensemble en cas de guerre⁴⁶.

L'alliance répond alors à la finalité de combler une faiblesse militaire⁴⁷. Les États ne s'unissent pas pour le plaisir de le faire, mais par intérêt. Et cet intérêt, c'est d'abord la sécurité mutuelle face à un puissant agresseur. Cela est bien connu, l'union fait la force. « Deux pays ne font pas alliance pour la joie d'être amis, mais pour être plus puissants ou pour se défendre et se protéger contre un ennemi commun »⁴⁸, rappelle à bon escient Freund.

La crainte de l'ennemi est donc le moteur qui pousse aux alliances. Mais si la nécessité de se protéger contre l'ennemi est impérieuse, cela ne doit pas pousser les collectivités à la négation de ce dernier, car il joue un rôle essentiel en ce qui concerne l'instauration de la paix. Freund lui attribue une telle importance si bien que, pour lui, « nier l'ennemi, c'est nier la paix »⁴⁹.

L'illustration la plus manifeste de la négation de l'ennemi au XX^e siècle a eu lieu, selon Freund, lors de la signature du Traité de Versailles mettant fin à la première guerre

⁴³ FREUND, Julien, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1965, p. 43.

⁴⁴ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 503.

⁴⁵ Idem, p. 464.

⁴⁶ Idem, p. 465.

⁴⁷ L'alliance a aussi une autre finalité chez Freund, celle d'assurer la sécurité des expatriés d'une collectivité. Mais nous n'aborderons pas dans ce sens au risque de nous éloigner de notre sujet.

⁴⁸ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 469.

⁴⁹ Idem, p. 493.

mondiale. L'Allemagne vaincue, sous l'impulsion des États-Unis, perdit son statut d'ennemi politique, d'interlocuteur, pour celui de coupable. Le corollaire de cette négation allait mettre en péril la paix mondiale en donnant lieu, deux décennies plus tard, à la deuxième guerre mondiale. Freund traduit cette idée ainsi :

Le Traité de Versailles a rompu avec la tradition diplomatique normale et seule politiquement logique, en refusant de négocier avec le vaincu et en lui imposant purement et simplement les conditions du vainqueur. L'ennemi était nié puisqu'il perdait sa qualité d'interlocuteur politique pour devenir un coupable du point de vue d'une idéologie morale. Du même coup le traité de paix perdait toute signification, et la paix elle-même, puisqu'elle n'était plus une convention ou contrat entre le vainqueur et le vaincu, mais prenait l'allure d'une condamnation prononcée par le procureur⁵⁰.

Freund à la ferme certitude que « la non-reconnaissance de l'ennemi est un obstacle à la paix »⁵¹ qui « s'établit entre des États dans l'animosité »⁵². La paix « suppose deux camps hostiles »⁵³, puisqu'elle résulte de la décision et de la volonté des parties en conflit mais surtout de leur aptitude à respecter les points d'entente auxquels elles ont donné leur assentiment. Aussi, « pour faire la paix, la seule volonté d'un seul ne suffit pas, mais il faut la bonne volonté des deux parties opposées »⁵⁴. Ce qui explique que, pour Freund, « la paix est lutte »⁵⁵, elle naît de l'accord entre des ennemis politiques.

Cette nécessité de l'ennemi politique que Freund soutient, n'est pas sans intérêt pour les États africains. Mais que peut en tirer l'Afrique ? La question est loin d'être fortuite. Savoir que l'ennemi est une nécessité de l'activité politique peut amener les dirigeants africains à mieux orienter leur diplomatie, à être efficaces dans le choix des alliances qu'ils contractent mais surtout à parvenir, dans les pays soumis aux troubles politiques incessants, à une paix solide. Car, l'ennemi, qu'il soit intérieur ou extérieur, est reconnu et traité à sa juste valeur.

En définitive, l'ennemi politique joue un rôle incontournable dans l'activité politique. Il est au cœur de la diplomatie des États, il incite aux alliances et est un acteur déterminant pour l'instauration de la paix au sein des collectivités. Sa négation n'est d'aucune utilité. Tôt

⁵⁰ FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004, p. 494.

⁵¹ Idem, p. 496.

⁵² Idem, p. 632.

⁵³ Idem, p. 622.

⁵⁴ Idem, p. 623.

⁵⁵ Idem, p. 622.

ou tard, il faudra entrer en relation avec lui. Il est ainsi, pour Freund, un acteur insurmontable de la politique.

Conclusion

L'ennemi politique, pour Freund, ce n'est ni la personne qu'on déteste le plus, ni celle qui nous a en horreur, ni le brigand qui en veut à notre intégrité. C'est l'autre, l'individu appartenant à la collectivité avec laquelle notre collectivité est en conflit. Il ne sert à rien d'avoir une attitude négationniste envers lui, à moins d'être mu par le désir vengeur et terroriste de sa complète annihilation. L'ennemi politique reste une composante immuable de l'activité politique. Son rôle est vital pour cette activité. Il lui donne sens, détermine les alliances, la diplomatie des collectivités, et est l'interlocuteur avec lequel la paix se conclut.

De ce fait, toute collectivité gagnerait à tenir compte du caractère incontournable de l'ennemi en ce qui concerne l'activité politique. Il y va de son intégrité et de sa survie.

Bibliographie

FREUND, Julien, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil, 1965.

FREUND, Julien, *Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983.

FREUND, Julien, *L'Essence du politique*, Paris, Dalloz, 2004.

GLUCKSMANN, André, « Les conflits d'après guerre froide » in [http://www.institut-strategie.fr/strat72_Glucksmann%20\(original\)tdm.html](http://www.institut-strategie.fr/strat72_Glucksmann%20(original)tdm.html), consulté le 21 mars 2015.

LA TOUANNE, Sébastien De, *Julien Freund, penseur « machiavélien » du politique*, Paris, L'Harmattan, 2004.

LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm, *Principe de la Nature et de la Grâce Monadologie et autres textes 1703-1716*, Paris, Garnier-Flammarion, 1996.

PLATON, *Lysis* in *PLATON : Œuvres complètes*, trad. Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, GF, 1966.

SPINOZA, Baruch, *Traité des autorités théologique et politique* in *Œuvres complètes*, trad. Rolland Caillois, Madeleine Francès, Robert Misrahi, Paris, Gallimard, 1954.

SCHMITT, Carl, *La notion de politique Théorie du partisan*, trad. Marie-Louise Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992.

TAGUIEFF, Pierre-André, *Julien Freund. Au cœur du politique*, Paris, La Table Ronde, 2008.